



Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers Conduite de Machines Forestières

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- › Former des ouvriers aptes à assurer des travaux forestiers en conduisant des engins forestiers (skidder, porteur, abatteuse)
- › Créer leur entreprise.

ADMISSION

- › Contrat de Professionnalisation dans une entreprise,
- › Formation individuelle en CIF (Congé Individuel de Formation,...)
- › Formation continue (Programme Régional Qualifiant) : être demandeur d'emploi (sorti du système scolaire depuis 6 mois à la date d'entrée en formation).

Possibilité de couverture sociale et défraiements des stagiaires pris en charge par les ASSEDIC (ou la Région Occitanie dans le cadre de la formation continue).

ALTERNANCE ET DIPLÔME

- › La formation se déroule sur une durée de 7 mois : 800 h d'enseignement général et technique dont plus de 60% de travaux pratiques et de chantiers et 160 h de stage en entreprise.
- › Formation sanctionnée au bout d'un an par un **Brevet Professionnel Agricole** par unités de contrôles capitalisables, Diplôme National de niveau V, délivré par le Ministère de l'Agriculture.

MODULES DE FORMATION

UCG1-	Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
UCG2-	Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social, et économique
UCG3-	Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
UCO1-	Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'exploitation de la forêt
UCO2-	Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation forestière
UCS1TM-	Réaliser des opérations de débardage à l'aide d'un débusqueur à câble
UCS2TM-	Réaliser des opérations de débardage avec un porteur forestier
UCS3TM-	Réaliser l'entretien des machines forestières
UCARE1TM-	Réaliser un chantier d'abattage manuel
UCARE2TM-	Réaliser un chantier d'abattage mécanisé

POURSUITE D'ETUDES

Après un B.P.A., les stagiaires ont la possibilité de préparer un autre B.P.A. ou un Certificat de Spécialisation.